



PRÉFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction des relations
avec les collectivités
territoriales

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE (CDCI)

Séance du 20 avril 2012

COMPTE RENDU

---oOo---

M. Dominique BUR, préfet de la région Nord Pas de calais, préfet du Nord, a présidé la réunion de la commission départementale de la coopération intercommunale du 20 avril 2012 ; la liste des participants figure en annexe.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 16 avril 2012, en application de l'article L 5211-37 du code général des collectivités territoriales, M. le Préfet ouvre la séance à 10 heures, sans condition de quorum.

Le préfet présente l'ordre du jour consacré à :

- recueillir l'avis de la commission sur la création d'un syndicat mixte ouvert pour le développement des zones économiques logistiques sur les rives de l'Escaut, en application de l'article L 5211.45 du Code Général des Collectivités Territoriales (procédure de droit commun).
- faire un point d'information sur la situation de la communauté de communes de l'Enclave avec la mise en œuvre des nouvelles dispositions introduites par la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale..

M. Patrick MASCLET, Rapporteur général, indique avoir apprécié le document de préparation fourni pour cette réunion concernant d'une part la création d'un syndicat mixte ouvert et d'autre part, la problématique de la communauté de communes de l'Enclave pour laquelle un avis a déjà été donné lors de la précédente CDCI.

1 – Présentation du projet de création d'un syndicat mixte ouvert

M. Franck-Olivier LACHAUD, sous-préfet de Valenciennes, présente le projet de création du syndicat mixte entre la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et la chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut.

Il explique que, dans le cadre du développement de la logistique par voie fluviale, une convention de partenariat a été signée le 31 octobre 2011 par la CCI et la CAVM permettant un portage commun de ce projet qui consiste à développer, le long de l'Escaut, l'activité économique par une

spécialisation des sites portuaires (conteneurs sur Bruay-St Saulve, vrac et colis lourds sur Denain et Rouvignies).

Dans cette perspective du développement du Canal Seine-Nord et de la réouverture à grand gabarit de la liaison fluviale Condé-Pommeroeuil, la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et la chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut ont déposé, en accord avec les Voies Navigables de France le 23 février 2012, un projet de création d'un syndicat mixte ouvert chargé de promouvoir le développement économique et l'aménagement des zones de transport et de stockage sur les rives de l'Escaut.

Après transfert de la concession portuaire entre VNF et la CCI vers ce syndicat mixte, celui-ci aura pour objet la création, l'aménagement, la gestion et l'exploitation des zones portuaires concernées situées le long de l'Escaut (Denain, Rouvignies, Valenciennes, Bruay/St Saulve et Bouchain).

En juin, une demande de financement FEDER sera déposée pour l'aménagement du quai fluvial de Saint-Saulve.

La CCI Grand Hainaut et la CAVM ont approuvé, respectivement les 30 janvier 2012 et 5 avril 2012, les projets de statuts du syndicat mixte.

Il précise que, s'agissant d'un syndicat mixte ouvert, tout partenaire intéressé au développement de la filière transport-logistique sur le territoire peut y adhérer. Dans ce cadre, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, consultée à deux reprises, n'a pas répondu, pour l'instant, favorablement.

Le Rapporteur général salue ce projet approprié qui s'inscrit dans une politique de développement durable. Il souligne que ce projet est une chance pour la région Nord – Pas-de-Calais ; la voie d'eau demeure meilleure que la route, le rail et l'air. Il suggère que d'autres plates-formes peuvent être développées (produits dangereux...) à l'exemple du Bénélux. Cette structure doit être un outil favorisant la diversification.

Mme Valérie LETARD, présidente de la communauté d'agglomération de Valenciennes, fait une présentation macro-économique de la création du syndicat mixte pour le développement des zones économiques logistiques sur les rives de l'Escaut.

Elle explique que cette volonté de créer le syndicat mixte, avec le soutien de l'Etat, est de se doter d'un outil qui permettra d'avoir une vision globale sur l'activité économique favorisant le développement des projets et des ports et générant des gains à la fois de temps sur le trafic (la mise en place de ce projet fluvial permettra de gagner une journée pour le transport des différentes marchandises) et financiers au profit des entreprises.

Enfin, Mme Valérie LETARD précise que ce projet de développement global porte sur trois ports très complémentaires :

- Fresnes sur Escaut pour les conteneurs
- Denain pour l'activité Vrac
- le canal de Rouvignies pour les activités industrielles et les colis lourds.

La commission départementale de coopération intercommunale émet un avis favorable à l'unanimité.

2 – Situation de la communauté de communes de l'Enclave

M. Marc-Etienne PINAULDT, Secrétaire général présente le projet de schéma initial : fusion de la communauté de communes de l'Enclave avec la communauté d'agglomération de Cambrai et les communautés de communes de l'Ouest Cambrésis, de Sensescaut, de la Vallée de Vinchy et de Marquion.

Il rappelle que la communauté de communes de Marquion n'a pas souhaité fusionner avec la communauté d'agglomération de Cambrai.

Le 7 octobre 2011, la CDCI du Nord a approuvé un projet de fusion des communautés de communes de l'Enclave et de Marquion, position partagée par la CDCI du Pas-de-Calais lors de sa réunion du 24 octobre 2011 ; le projet a cependant évolué dans le Pas-de-Calais, la CDCI décidant d'élargir le périmètre à la communauté de communes d'Osartis.

La CDCI du Nord a émis un avis défavorable à ce projet lors de sa réunion du 20 janvier 2012.

Enfin, le Secrétaire général indique que la publication de la loi n° 2012.281 du 29 février 2012 permet aujourd'hui à la communauté de communes de l'Enclave de se rattacher à une communauté de communes du Nord.

M. Etienne STOCK, Sous-préfet de Cambrai, précise que le texte connu, de nouvelles discussions ont eu lieu à la sous-préfecture avec tous les partenaires concernés : la communauté d'agglomération de Cambrai, la communauté de communes de l'Enclave et les trois communes.

Le Sous-Préfet précise que les trois communes de la communauté de communes de l'Enclave, Doignies, Boursies et Moeuvres, se félicitent de l'opportunité donnée par la loi du 29 février 2012 et qu'elles souhaitent, à priori, s'inscrire dans ce cadre.

Le Sous-Préfet indique que ces trois communes refusent d'être fusionnées avec OSARTIS. Si elles venaient à confirmer ce choix, on pourrait envisager leur rattachement à la communauté d'agglomération de Cambrai au 1^{er} janvier 2013, comme prévu dans le projet initial de la SDCI du Nord. Elles souhaitent en outre demeurer dans le canton de Marcoing et disposer d'un code postal 59.

M. Jacques LEGENDRE, Vice-président de la communauté d'agglomération de Cambrai, précise que si les communes de l'Enclave ont la volonté de rejoindre la communauté d'agglomération de Cambrai, il est légitime de leur accorder satisfaction, cette dernière ayant déjà émis un avis favorable à leur adhésion. Il faut tirer les conséquences de la loi du 29 février 2012 permettant aux communes de l'Enclave d'être rattachées à la communauté d'agglomération de Cambrai.

Le Préfet indique que la procédure va être examinée : soit une fusion de la communauté de communes de l'Enclave avec la CAC soit une dissolution de la communauté de communes de l'Enclave suivie d'une adhésion des communes.

Le Secrétaire général précise que si l'EPCI est d'accord, c'est la procédure de fusion avec la communauté d'agglomération qui sera engagée ; sinon, ce sont les communes qui adhéreront.

Le Rapporteur général rappelle que le projet de fusion entre la communauté de communes de Marquion et Osartis est mal ressenti.

M. Jacques LEGENDRE signale en outre qu'il a écrit à la direction régionale de la poste pour que les communes de Boursies, Doignies et Moeuvres, communes du Nord immatriculées dans le Pas-de-Calais, retrouvent le code postal « 59 ».

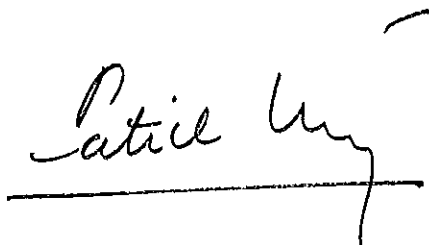
Le Rapporteur général rencontrera prochainement M. ROMAGNI, directeur régional de la Poste, sur cette question.

Le Préfet indique que la situation de la communauté de communes de l'Enclave a été évoquée pour information et qu'elle ne donne pas lieu à un vote. Ce dossier sera revu à l'occasion des procédures à venir.

Le Préfet souligne que conformément aux dispositions des articles 60 et 61 de la loi du 16 décembre 2010 modifiée, la commission départementale de coopération intercommunale sera consultée à nouveau prochainement sur les projets de fusion et de dissolution sur lesquels elle avait donné un avis favorable le 20 janvier dernier.

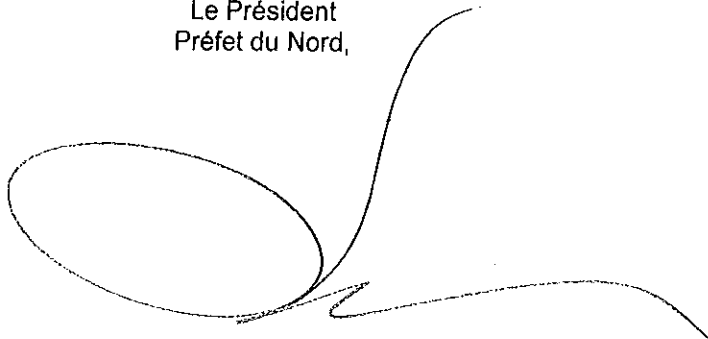
L'ordre du jour étant épuisé, le Préfet clôt la séance.

Le Rapporteur général,

Handwritten signature of Patrick Masclet in black ink, written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line.

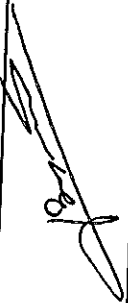
Patrick MASCLET

Le Président
Préfet du Nord,

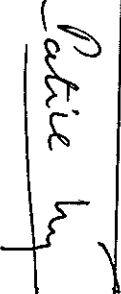
Handwritten signature of Dominique Bur in black ink, written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line.

Dominique BUR


**COLLEGE DES COMMUNES (population < moyenne communale département (4009 hab)
réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00**

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | Pouvoir |
|----------------------|----------------------------|---|---------------|
| ALLAIN Jean-Marie | Maire de Marpent | | |
| BECQUET André-Pierre | Maire d'Uxem |  | de M. PLATEAU |
| BOCQUET Eric | Maire de Marquillies | | |
| DECODTS René | Maire de Cassel | | |
| DUCANCHEZ Damien | Maire de Marbaix | | |
| HALLYNCK Dominique | Maire de Saint-Jans-Cappel | | |
| HOULLIER Laurent | Maire de Rieulay | | |


**COLLEGE DES COMMUNES (population < moyenne communale département (4009 hab)
réunion CDCl du vendredi 20 avril 2012 à 10h00**

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | Pouvoir |
|-----------------|---------------------|---|----------------|
| MASCLET Patrick | Maire d'Arleux |  | de M. BOCCQUET |
| PLATEAU Marc | Maire de Malincourt | | |
| WAYMEL Luc | Maire de Drincham | | |

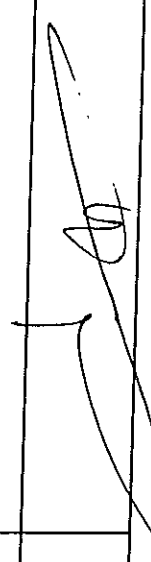
COLLEGE DES AUTRES COMMUNES
réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|-----------------------|-----------------------------------|--|----------------|
| ALLOSSERY Jean-Pierre | Maire d'Hazebrouck – VP CG59 | | |
| BAILLY Dominique | Maire d'Orchies | | |
| BATAILLE Jean-Pierre | Maire de Steenvoorde | | |
| BAUDOUX Bernard | Maire d'Aulnoye Aymeries | | |
| COQUERELLE Jean-Luc | Maire de Montigny en Ostrevent | | |
| DUMORTIER Benjamin | Maire de Cysoing |  | |
| LAZARO Thierry | Maire de Phalempin | | |

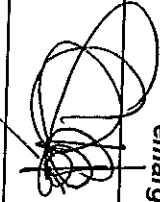
COLLEGE DES 5 COMMUNES LES PLUS PEUPLEES DU DEPARTEMENT
réunion CDCl du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| <i>Nom - Prénom</i> | <i>Qualité</i> | <i>émargement</i> | <i>Pouvoir</i> |
|--------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------|
| DELANNOY Michel-François | Maire de Tourcoing | | |
| DELEBARRE Michel | Maire de Dunkerque | | |
| QUIQUET Eric | Adjoint au maire de Lille | | |
| VANDIERENDONCK René | Conseiller municipal maire de Roubaix |  | de M. DELEBARRE 102145 |
| WERREBROUCK Michèle | Adjointe au maire de V. Ascq | | |




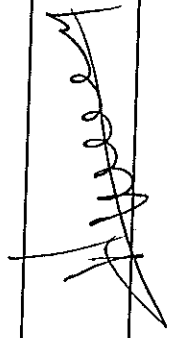
COLLEGE DES EPCI A FISCALITE PROPRE
réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|------------------------|--|--|---------------|
| BOCQUET Alain | Président CC Porte Hainaut | | |
| CANDELIER Jean-Jacques | Président CC Cœur Ostrevant | | |
| DARQUES Jérôme | Président CC Voie Romaine | | |
| DEBEUGNY Bernard | VP CC Monts de Flandre Plaine de la Lys | | |
| DELANNOY Marc | Président CC Flandre-Lys | | |
| DELEPAUL Michel | Président CC des Weppes | | de D. DARQUES |
| DERIGNY Jacques | Président CC Action Fourmies & environs | | |
| DETAVERNIER Jean-Luc | Président CC Espace en Pévèle | | |
| DEVAUX Gérard | Président CC Caudrésis- Catesis |  | |

COLLEGE DES AUTRES COMMUNES
réunion CDCl du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| <i>Nom - Prénom</i> | <i>Qualité</i> | <i>émargement</i> | <i>pouvoir</i> |
|---------------------|-----------------------|--|----------------|
| MACHEPY Serge | Maire de Solesmes |  | de M. RIQUET |
| RINGOT Bertrand | Maire de Gravelines | | |
| RIQUET Dominique | Maire de Valenciennes | | |


COLLEGE DES EPCI A FISCALITE PROPRE
réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|---------------------|---|--|--------------|
| FIGOUREUX André | Président CC Canton de Bergues | | |
| FREHAUT Alain | Président CC Bavaisis |  | |
| HERBOMMEZ Monique | Présidente CCR Vallée de Scarpe | | |
| LEGENDRE Jacques | VP C Agglomération Cambrai |  | |
| LETARD Valérie | Présidente Communauté d'Agglomération de Valenciennes |  | de M. POIRET |
| LETY Philippe | VP CC Cœur de l'Avesnois | | |
| LOUVEGNIES François | Président CC guide Pays de Trélon | | |
| MARECAILLE Yves | Président CC Ouest Cambresis |  | |
| MONNET Luc | Président CC Pays de Pévèle | | |
| PARGNEAUX Gilles | VP LMCU, député, maire d'Hellemmes | | |


COLLEGE DES EPCI A FISCALITE PROPRE
réunion CDCl du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| <i>Nom - Prénom</i> | <i>Qualité</i> | <i>émargement</i> | <i>pouvoir</i> |
|----------------------|--|-------------------|----------------|
| PAUVROS Rémy | Président Communauté Agglo Maubeuge Val de Sambre | | |
| POIRET Christian | Président CA de Douai | | |
| POYART Alain | Président CC Cœur de l'Avesnois | | |
| RICOUR Marie-Thérèse | Présidente CC Rurale Monts de Flandre | | |
| VANWAEFFELGHEM Alain | VP Communauté urbaine Dunkerque | | |
| WILMOTTE Joël | Président CC Sambre- Avesnois | | |

COLLEGE DES SYNDICATS DE COMMUNES ET SYNDICATS MIXTES
réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|-------------------------|-------------------------------------|--|---------|
| BROUILLET Bernard | Président SIAV | | |
| DAUBRESSE Marc-Philippe | Président SIVOM alliance Nord-Ouest | | |
| RAOULT Paul | Président du SIDEN-SIAN |  | |

COLLEGE DU CONSEIL GENERAL
réunion CDCL du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|------------------|------------------------------|--|--------------|
| BRUNEEEL Alain | Conseiller général du Nord | | |
| DELVA Bernard | Conseiller général du Nord |  | de M. LECERF |
| FILLEUL Martine | Vice-Présidente du CG 59 | | |
| KANNER Patrick | Président du Conseil Général | | |
| LECERF Jean-René | Sénateur, conseiller général | | |
| MANIER Didier | Conseiller général du Nord | | |

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL

réunion CDCI du vendredi 20 avril 2012 à 10h00

| Nom - Prénom | Qualité | émargement | pouvoir |
|---------------------|-------------------------------------|-------------------|----------------|
| CAU Emmanuel | Vice-Président du Conseil régional | | |
| ELEGEEST Rudy | Conseiller régional – maire de Mons | | |
| MATTIGHELLO Annick | Conseillère régionale | | |

